

# Bulletin

# municipal



# 2021



# elnes



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Tél : 03 21 39 61 80  
E-mail : [mairie@elnes.fr](mailto:mairie@elnes.fr)  
Site internet : [www.elnes.fr](http://www.elnes.fr)



## Le mot de Monsieur le Maire

Chères Elnoises, chers Elnois, chers amis,

Notre traditionnelle cérémonie des vœux étant une nouvelle fois annulée, à cause de la vague épidémique liée au variant Omicron, c'est ici que je vous adresse ces quelques mots de sympathie.

Au cours de l'année 2021, nous avons dû nous adapter aux différentes mesures sanitaires qui se sont imposées au fur et à mesure de l'avancement de l'épidémie. Ces derniers mois ont de nouveau été compliqué... Mais nous avons tout de même pu nous retrouver lors de certaines manifestations, dans le respect des gestes barrières. C'est ainsi que les cérémonies du 14 juillet, et du 11 novembre ont rassemblé bons nombres d'habitants. Et quel plaisir de vous retrouver !

Je pense aussi à toutes les associations qui ont dû, et qui doivent encore jongler avec la situation... De nombreuses manifestations sont d'ores et déjà annulées ou reportées.

Dans le village, de nombreux projets ont vu le jour, à savoir ; la création du parking de l'école et de l'Eglise, la mise en état de la liaison douce reliant Lumbres à Remilly-Wirquin, le changement de tous les points lumineux du village en LED. D'autres projets sont actuellement à l'étude, comme par exemple la sécurisation des rues Bernard Chochoy et Jules Caron.

En ce début d'année, mes pensées se tournent vers les plus fragiles d'entre nous : les personnes âgées, trop souvent seules et les personnes vulnérables, dont la situation ne rassure guère.

J'ai une pensée émue pour les personnes qui nous ont quitté cette année, et particulièrement pour Madame Fernande Bernard, doyenne et centenaire du village qui nous a quittée le 16 octobre 2021.

En espérant que la vie redevienne enfin comme avant,

**je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2022 !  
Profitez et prenez soin de vos proches.**

**Vaccinez vous et respectez les gestes barrières, c'est encore les meilleurs moyens de se protéger.**

Jacques Delattre  
Maire d'Elnes  
Vice-président de la CCPL

MERCI à nos  
partenaires qui ont contribué  
à l'élaboration de ce bulletin !

Bruno et Nathalie  
Maillard

**ATELIER  
PHOTO & GRAPHIQUE**

depuis 1995 à votre service

www.brunomaillard.fr  
03.21.39.98.76

07  
Place J. Jaures  
62380 Lumbres

**BLOT** Electricité

- Electricité Générale
- Industries BT & HT
- Equipements et automatismes
- Réseaux Informatiques
- Photovoltaïque
- Eclairage Public

4, rue François Mitterrand - 62570 WIZERNES  
Téléphone : 03 21 93 39 30 - Télécopie : 03 21 39 64 44

**YANNI' CUISINE**  
VIENT CHEZ VOUS

Portage de repas à domicile - Cantines scolaires

**Traiteur réception**

ZA le Gré 62380 WAVRANS-sur-l'Aa

Tel : 06 32 98 94 92 - site internet : yannicuisine.fr

**DU CROCQ.TP**

Les voies de la qualité

**NORDIK  
Tattoo Kerk**

Sur rendez-vous  
06.19.69.16.12

Nordik.Tattoo.Art@gmail.com

Rue du bois d'Elnes  
62380 Elnes

**Pompes Funèbres  
COFFIN**

PRÉVOYANCE OBSÈQUES  
ACCÈS À TOUS SALONS FUNÉRAIRES

28 bis, rue Henry Russell  
**LUMBRES**

03 21 88 87 95

**SARL DECROIX CONSTRUCTION**

NEUF ET RENOVATION

MAÇONNERIE - CARRELAGE  
MENUISERIE - CHARPENTE  
COUVERTURE - ZINGUERIE  
ISOLATION - ASSAINISSEMENT

VAUDRINGHEM ☎ 03 21 93 49 91  
ELNES ☎ 03 21 93 23 58  
WAVRANS sur l'Aa ☎ 03 21 93 48 29

**DESFACHELLES PASCAL**

- ✓ Chauffage
- ✓ Sanitaire
- ✓ Entretien
- ✓ Chaudière
- ✓ Poêle à pellets

E-mail : pascal.desfachelles@orange.fr  
Tél : 06 76 54 83 64

Professionnel du Gaz  
12, rue du Brûle  
62380 WAVRANS SUR L'AA  
N° Siret : 4998 7367

**Eve**

Charcuterie  
Traiteur

**EUROREPAR**  
CAR SERVICE

**BRICO  
CASH**

de stock de prix bas

**LUMBRELEC**

ELECTRICITE GENERAL

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE

Chauffage - Climatisation  
Domotique - VMC

Jean-Pierre VANDEWEGHE  
1 rue Anatole France  
62380 LUMBRES  
Tel: 06 19 74 23 91  
vandeweghe.jean-pierre@neuf.fr

**Sarl DELATTRE TP**

Père & Fils

Travaux publics  
& Particuliers

- Terrassements
- Démolitions
- Assainissements
- Vidanges de fosses
- Enrobés
- Béton désactivé
- Pavage
- Aménagements extérieurs
- Maçonneries & Génie civil

Spécialiste de l'assainissement  
et des enrobés depuis plus de 30 ans

"Le savoir-faire pour pas trop cher"

Benoît DELATTRE : 07 89 58 79 74 - Jacques DELATTRE : 06 85 31 34 61  
12, rue Arthur Lanoy - 62380 ELNES - Contact : jdelattretp@orange.fr

**Garage HANSSE**

Mécanique - Tôlerie  
Réparations toutes marques  
Vente véhicules  
neuf & occasion

Agent agréé RENAULT Station Service TOTAL

Tél. 03 21 39 64 25

57 avenue Bernard Chochoy • 62380 LUMBRES  
garage-hansse62380@orange.fr

**POMPES FUNÈBRES  
LUMBROISES**

Hervé BONNIEZ

© 06.72.70.32.23

29, Avenue Bernard Chochoy - 62380 LUMBRES  
☎ 03.21.95.38.98 - @ : pflhervebonniez@orange.fr  
www.pompesfunebreslumbroises.fr

**Ambulances AVET**

Marina Pödevin

Lumbres  
03 21 39 60 63  
St Martin au Laërt  
03 21 38 13 74  
Eperlecques  
03 21 39 99 48



**Téléphone :** 03 21 39 61 80

**E-mail :** [mairie@elnes.fr](mailto:mairie@elnes.fr)

**Site Internet :** [www.elnes.fr](http://www.elnes.fr)

**Ouverture :** Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30

**Ouverture Juillet et Août :** Mardi et Jeudi de 16h à 18h30

### Location de la Salle des fêtes Ernest Azelart :

Tarifs Week-end : 250€ pour les résidents d'Elnes

430€ pour les non résidents

*Caution de 150€ lors de la signature du contrat*



**La prise de rendez-vous avec le Maire et ses adjoints se fait à la mairie ou par e-mail :**

**Jacques DELATTRE**, maire : [jacques.delattre@elnes.fr](mailto:jacques.delattre@elnes.fr)

**Roger VENDEVILLE**, 1er adjoint : [roger.vendeville@elnes.fr](mailto:roger.vendeville@elnes.fr)

**Jérémy CARDON**, 2e adjoint : [jeremy.cardon@elnes.fr](mailto:jeremy.cardon@elnes.fr)

**Emeline HENQUEZ**, 3e adjointe : [emeline.hd@elnes.fr](mailto:emeline.hd@elnes.fr)

**Roselyne DEMEULEMEEZTER**, 4e adjointe : [roselyne.d@elnes.fr](mailto:roselyne.d@elnes.fr)

### Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis pour les ordures ménagères.

Le mercredi des semaines paires pour les poubelles jaunes.



### Assistantes maternelles agréées :

Angélique BUGNON : 03 21 93 60 21

Céline GALLOS : 06 60 24 59 45

Lynda LEBAS : 03 21 88 48 48

Mélissa LEFRANCOIS : 09 50 89 89 71

Manon PRUVOST : 06 79 50 75 25

Delphine VASSEUR : 03 21 39 89 29

### Maison d'assistance maternelle agréée

« Les enfants d'abord » :

La MAM : 03 21 11 84 30

Andrée BOULEUX : 06 02 33 56 48

Claudie DUVIVIER : 06 69 22 25 69

Adeline HUGUET : 07 88 22 92 82

Catherine VASSEUR : 07 87 92 99 24



## Ils sont nés en 2021 !

**Enora, Monique, Sandrine HOUCKE**, née le 18 février  
**Inès, Evelyne, Mercédès MEULEWATER** née le 19 mars  
**Julian, Alain, Johann CARDON**, né le 21 mars  
**Milo, Claudy, Michaël DEGAND**, né le 5 juillet  
**Simon, Mathieu, Thibaut PRUVOT**, né le 11 août  
**Aaron, Stéphane, Serge MAILLARD**, né le 13 octobre



## Ils se sont fait baptiser en 2021 !

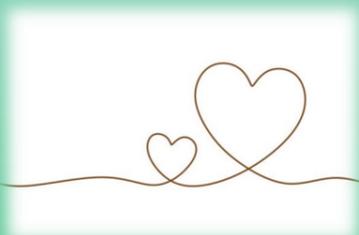
**Raphaël, Daniel, Gilbert CHARTREL**, le 21 août  
**Séverine, Nathalie, Yvonne MARMUSE**, le 19 septembre

## Ils se sont unis en 2021 !

**Cathy DACQUIGNY et Éric MANNECHEZ**, mariés le 21 août  
**Nathalie BOULOGNE et Yves MARECHAL**, mariés le 4 septembre  
**Emeline MIELLOT et Maxime REANT**, mariés le 25 septembre



**Manuella HUE et Thierry WEPIERRE**, pacsés le 8 janvier  
**Ophélie SPECQ et Meryl DEGAND**, pacsés le 11 mai  
**Olivia PETITPONT et Benjamin BENOIT**, pacsés le 15 juillet  
**Clara DUVAL et Maxime MAILLARD**, pacsés le 24 août  
**Adeline HUGUET et Romain COPPIN**, pacsés le 2 décembre



## Ils célèbrent leur amour en 2021 !

**Astrid et Laurent LECOMTE**, noces de saphir  
**Josiane et Jean-Marie DUMONT**, noces d'or

## Ils nous ont quittés en 2021...

**Léon, Antonin, Octave DARCOURT**, le 4 avril  
**Christiane, Cécile, Léonie LEROY**, le 30 mai  
**Fernande, Lucile, Marie BERNARD**, le 16 octobre  
**Christian BIGO**, le 31 décembre



## Numéros utiles !



**Pompiers : 18 pour les urgences** ou 03 21 11 67 60 (Lumbres)



**SMUR : 15 pour les urgences** ou 03 21 88 71 88

**Hôpital d'Helfaut : 03 21 88 70 00**



**Gendarmerie : 17 pour les urgences** ou 03 21 39 64 17 (Lumbres)



**CENTRE ANTI-POISON**

**Centre Antipoison (Lille) : 0 800 59 59 59**

**La Poste (Lumbres) : 03 21 38 82 50**



**Syndicat des Eaux (Lumbres) : 03 21 39 62 14**



**Trésorerie de Lumbres : 03 21 39 62 06**



**Pole Emploi (Saint Omer) : 3949**



**DDE Urbanisme (Boulogne sur-Mer) : 03 21 30 05 55**



**Assistance Sociale : 03 21 12 28 30**



**ENEDIS : 09 72 67 50 62**



**GRDF : 0 800 47 33 33**



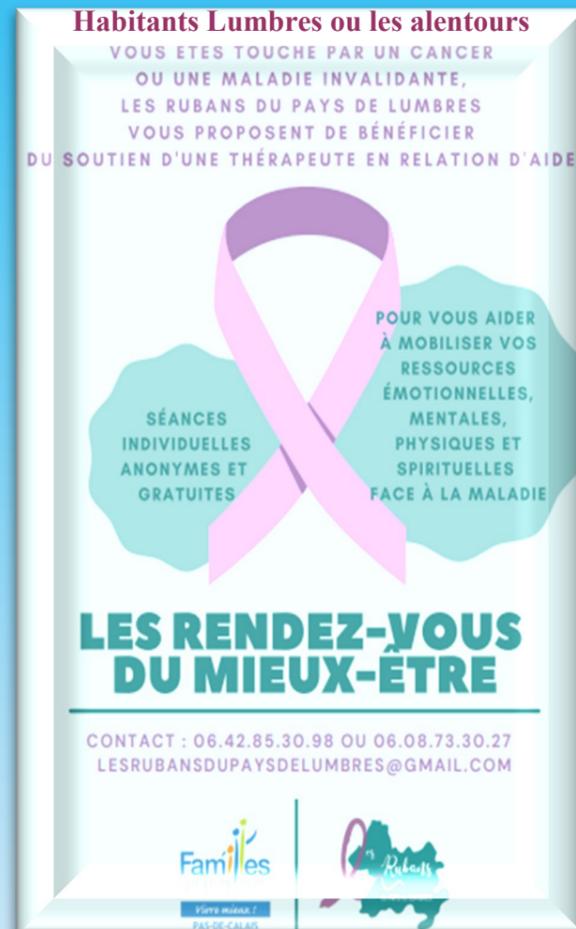
**SNCF Saint-Omer : 3635 Services**



**ADMR : 03 21 12 43 22**



## Bon à savoir !



### Délivrance de la carte d'identité et du passeport :

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous à la **Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL)**, téléphone : 03 21 12 94 94

Préalablement au rendez-vous, vous devez remplir une pré-demande qui est disponible sur le site internet de la Ville : [www.elnes.fr](http://www.elnes.fr). La liste des pièces justificatives se trouve également sur le site.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à internet, des documents CERFA sont disponibles à la CCPL.

Pour rappel, la carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Concernant le passeport, il est valable 10 ans.



### Recensement et Journée Défense Citoyenneté (JDC) :

Les jeunes de 16 ans de nationalité française doivent se faire recenser entre le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Pour cela, il faut vous présenter en mairie, muni de votre pièce d'identité et du livret de famille.



### Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est **obligatoire**. Si vous venez d'avoir 18 ans ou si vous venez d'arriver sur la commune ; rendez-vous en mairie pour vous inscrire !



# Les moments forts de 2021

## La cérémonie du 14 juillet

Moment de recueillement devant le monument aux morts de notre village, suivi d'un dépôt de gerbe et d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité. Les villageois ont été nombreux à se recueillir et à participer à ce moment très solennel !



### Le village en fête !

Le 14 juillet a également été l'occasion pour le Comité des fêtes d'offrir une journée de jeux aux enfants du village ! Différentes animations ont été proposées à la salle des fêtes : chasse aux trésors, jeu de quille, chamboul'tout, etc. Une structure gonflable a même fait son apparition pour le bonheur des petits mais aussi des grands ! Par ailleurs, le traditionnel concours des vélos fleuris a eu un beau succès, tous les participants ont été récompensés !



Ce fut également l'occasion de renouer avec une tradition qui tient à cœur aux villageois : le fameux jeu du sceau ! Réservé aux adultes, les Elnois(e)s ont été nombreux à venir soutenir nos quelques volontaires ! Heureusement, il faisait beau ce jour là !



Structure gonflable



Jeux en salle pour les plus petits



Les participants au concours de vélo fleuri ont tous été récompensés



Jeu à l'extérieur pour les plus grands !  
Jeu du sceau, rue Bernard Chochoy

## Les moments forts de 2021 La cérémonie du 11 novembre



### Messe à l'Eglise puis commémoration devant le monument aux morts...

La cérémonie du 11 novembre a été particulièrement chargée en émotion cette année. En effet, la messe a été suivie par de nombreux villageois(e)s, l'Eglise Saint-Martin était remplie de monde.

Cette année, et pour la première fois, un trompettiste a animé la cérémonie, ce qui a rendu le moment encore plus intense ! L'émotion était palpable. La municipalité renouvèle ses remerciements à Dominique Hache.

Les enfants d'Elnes ont pu ensuite déposer, comme de coutume, leurs drapeaux ou bleuets de France devant le monument aux morts. Commémoration et transmission ont une nouvelle fois rythmé cette journée.



### ... Et remise des lots pour les maisons et balcons fleuris 2021

La municipalité a ensuite donné rendez-vous aux Elnois(e)s à la salle des fêtes pour le traditionnel verre de l'amitié. S'en est suivie la cérémonie de remise des lots pour les maisons et balcons fleuris. Beau moment de partage et de convivialité.



## Les moments forts de 2021 Inauguration de la liaison douce

Inaugurée le 22 septembre 2021, la liaison douce relie Lumbres à Remilly-Wirquin, en passant par Elnes, et permet de se balader, dans un cadre très agréable, à pieds, à vélo ou à cheval !



A l'occasion de l'inauguration, de nombreux élus étaient présents : Monsieur Guillaume Thirard, sous-préfet de Saint-Omer, Monsieur Jean-Claude Leroy, Président du département, Monsieur Christophe Leclercq, député de notre circonscription, Monsieur Christian Leroy, président de la CCPL, Monsieur Christian Tellier, vice-président de la CCPL en charge des mobilités et Messieurs les maires des différentes communes alentours.



Les élus ont même fait le trajet à vélo !  
Le départ s'est effectué à l'office de tourisme de Lumbres pour rejoindre Assinghem, où le ruban officiel a été coupé.



S'en est suivi un spectacle à la Maraudière où les nombreux spectateurs ont pu profiter, sous un beau soleil, de la présence de quelques acteurs !

**Les moments forts de 2021  
Les Elnois ont du talent !**

**EXPLOITS SPORTIFS**

**Année sportive exceptionnelle  
pour nos athlètes !**

La municipalité est fière de mettre à l'honneur  
trois Elnois, trois sportifs qui ont brillé cette  
année ! **Toutes nos félicitations Messieurs !**  
Nous aurons à cœur de suivre vos nouvelles  
prouesses sportives en 2022 !

**C  
H  
A  
M  
P  
I  
O  
N  
S**

**Quelle fierté !**



Antonin Marquant explose le record de France juniors du  
5 km à Arques puis du 5 km de Saint-Omer !!!

**Quelles performances !**



**Deux Elnois sur le podium !**

Christophe Marquant gagne le titre  
de champion de France Master de  
Run and Bike !!! Mathias Cuheval  
remporte la troisième place !!!

**BRAVO !**



## Concours des maisons et balcons fleuris

Cette année encore, les Elnaises et Elnois ont été nombreux à participer au concours de maisons et balcons fleuris ! Chaque participant a été récompensé.

La municipalité est ravie de l'engouement des habitants pour ce concours. Les conseillers prennent un réel plaisir à venir vous rencontrer dans le village et à partager ce moment de convivialité avec vous.



### Félicitations aux participants !

#### *Maisons fleuries 2021*

- Mme CANLER Marie Louise
- Mr et Mme BAROIS Guy
- Mr HAPPE Laurent
- Mme GERME Béatrice
- Mme BUCQUET Jeannine
- Mr LORIOT Frédéric
- Mme FAYEULLE Annick
- Mr BOUCHET Ludovic
- Mr ERCKELBOUDT Jérémie
- Mr HACHE Dominique

#### *Balcons fleuris 2021*

- Mr et Mme BERNARD Jean Marc
- Mr et Mme PLUMYOEN Pascal
- Mme CUVELLIER Séverine
- Mme CUVELLIER Doriane
- Mr FOUQUOIRE Aurélien
- Mr MONSAURET Gaston
- Mr et Mme WILQUIN Éric



Remise des prix, novembre 2021

## Concours des maisons illuminées

Les habitants sont également très nombreux à décorer leur maison à l'approche des fêtes de fin d'année ! Quel plaisir pour les petits et les grands de se promener dans le village et d'y découvrir la magie de Noël !



Cette année encore, les vœux du maire sont annulés nous passerons comme l'année dernière directement chez vous pour vous récompenser et vous remercier pour votre participation.

Depuis plusieurs années, le père Noël passe même dans les rues du village le dernier dimanche avant Noël...  
Preuve que même lui est attiré par ces belles illuminations !



Passage du père Noël dans le village, organisé par le Comité des fêtes, dimanche 19 décembre 2021

**Grâce à vous, la magie de Noël touche tout le monde !**



# L'école Henri Matisse

Cette année, l'équipe enseignante se compose de 4 classes et accueille 93 élèves.

La direction est assurée par Monsieur Jacquinot.

La municipalité assure un service de garderie dès 7h30, et jusque 18h. Un service de cantine est également assuré chaque midi par l'Association des Parents et Amis de l'Ecole. Enfin, les nombreuses manifestations de l'école sont organisées par l'Association Amicale pour les Élèves d'Elnes.

**Téléphone : 09 53 02 93 63**  
**E-mail : ce.0621852b@ac-lille.fr**

L'équipe enseignante remercie parents et bénévoles pour leur aide tout au long de l'année scolaire ! Un grand merci également à la municipalité pour son soutien.

	<p><b>Classe de PS MS GS Mme Bodel</b></p>		<p><b>Classe de CP CE1 Mme Dubois</b></p>
	<p><b>Classe de CE1CE2 Mme Leurs</b></p>		<p><b>Classe de CM1 CM2 Mme De Belleville et M. Jacquinot</b></p>

Photos Halloween 2021

**L'équipe éducative vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 !**

## L'Association des Parents et Amis de l'École d'Elnes : l'APAEE



**« C'est toujours par la faim, que commence un bon repas »**

L'APAEE est heureuse de voir que les enfants qui fréquentent la cantine se régalent ! Cela fait plaisir.

Depuis la rentrée de septembre 2021, l'effectif de fréquentation reste stable.

Nous pouvons féliciter les agents de la cantine, ensemble, elles gèrent ce service sans relâche et s'occupent des plus petits au plus grands.

**« Miam ! Miam ! A la cantine, une fois que l'on a goûté, on se régale et on en réclame ».**

Merci aux gestionnaires de l'association qui travaillent ensemble pour son bon fonctionnement.

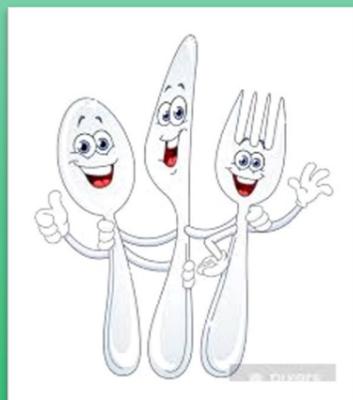
Une fois de plus, le marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 28 novembre permet de maintenir le tarif du repas à 3,30 € (entrée, plat, dessert). Il est élaboré par notre traiteur Yanni'Cuisine de Wavrans. Vous pouvez retrouver le menu affiché à côté de la porte de la cantine ou sur le site de la ville d'Elnes.

Fonctionnement de la cantine : pour que votre ou vos enfant(s) mange(nt) à la cantine le midi, c'est simple ! Il vous suffit d'acheter les tickets aux ouvertures de la mairie (les mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 00), et ensuite de les déposer dans la boîte «cantine» qui se trouve près de la porte de cuisine ou celle qui se trouve en garderie.

Le repas de Noël du jeudi 16 décembre a eu un grand succès ! Les enfants ont apprécié le repas du midi et la surprise chocolatée offerte par l'Association.

Les Agents techniques et les Membres de l'APAEE vous souhaitent une bonne année 2022.

**Sortez « couverts », le virus circule toujours !**



# L'association Amicale pour les Élèves d'Elnes : l'Aa



Chères Elnaises, chers Elnois, chers parents et chers enfants,

Remise des prix, soirée Années 80, vente de coquilles de Noël, vente de pizzas... Nombreuses ont déjà été les actions en 2021 et vous avez répondu présents à chaque fois ! Un grand **MERCI** à vous !

Chacune de vos participations, chacun de vos dons permettent aux élèves de l'école Henri Matisse de disposer de matériels pour apprendre mais aussi d'organiser des sorties extra-scolaires.

Nombreux sont encore nos projets pour la nouvelle année ! N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez des idées et si vous avez envie de participer activement à la vie de notre association, pour les élèves d'Elnes !

Pour nous contacter, appelez Justine Cardon au 06 65 28 85 42, ou Alexandre Henquez au 06 63 43 55 25 ou Ophélie Compiègne au 06 09 05 35 01

Un grand **MERCI** également à tous les bénévoles de l'association qui œuvrent avant/pendant/après les différentes manifestations. Leurs idées, leur motivation et leur dynamisme font la force de notre équipe ! C'est grâce à eux que nos manifestations réussissent !!

**MERCI** enfin à la municipalité et aux conseillers qui nous suivent et qui nous apportent toujours un soutien et une aide précieuse !

**Toute l'équipe de l'Aa s'associe pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2022 !**



Les membres du bureau élus le 27 juin 2021 (de gauche à droite) :  
Maxime Bayart (Vice-Président), Pierre-Marie Jacquinot (trésorier adjoint),  
Ophélie Compiègne (secrétaire), Justine Cardon (Présidente),  
Alexandre Henquez (trésorier) et Céline Delattre (secrétaire adjointe)



Remise des prix aux élèves sous un beau soleil, juin 2021



Quelques bénévoles lors de la soirée Années 80 le samedi 16 octobre 2021



Goûter de Noël pour les élèves : film, dessins, activités, blind test ont rythmés cet après-midi de décembre !

Goûter organisé par l'Aa, avec le soutien de la Municipalité et du Comité des fêtes.

Chers amis lecteurs,

A l'aube de cette année nouvelle, les bénévoles et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de joie, de santé, de bonheur et de bonnes lectures.

Comme vous tous, la bibliothèque a été très impactée par les conditions sanitaires. Mais, nous assurons toujours le service dans la mesure du possible.

Nous continuons à diversifier nos collections et nous sommes à votre écoute pour vos suggestions d'achat !

Merci aux élèves et aux professeurs de l'école Henri Matisse pour leurs visites, leurs chansons et leurs poèmes !

**La bibliothèque est ouverte le lundi, de 9h à 11h avec l'accueil des scolaires,**

**Le mardi, de 17h à 19h,**

**Le mercredi, 16h à 18h,**

**Et le samedi, 10h à 12h ou de 9 h à 11h.**

Mme Demeulemezter Roselyne.



## L'Eglise Saint-Martin

Merci aux bénévoles qui continuent de s'investir pour notre belle Eglise ! Grâce à eux, de belles messes ont pu avoir lieu tout au long de l'année écoulée.

Merci à vous, Elnois, Elnoises et habitant(e)s des alentours de venir vous recueillir dans notre lieu de culte, vous êtes à chaque fois plus nombreux !



Messe du 11/11/21

Le samedi 11 décembre 2021, la messe a été marquée par la bénédiction de la statue de Saint-Martin bénédiction faite par l'Abbé Boucly auquel nous renouvelons nos remerciements les plus sincères. Merci également à Monsieur Jacques Delattre pour ce généreux cadeau !



Pour tout renseignements (funérailles, messes, etc.), vous pouvez contacter Béatrice Vendeville au 03 21 39 68 54.

**Nous vous souhaitons une agréable année 2022, que celle-ci soit bonne et douce, ponctuée de messes et de prières, pour vous et vos proches !**

**Prenez soin de vous et des autres !**

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »  
Antoine de Saint Exupéry.*

Quel plaisir pour le comité des fêtes, ses membres du bureau et ses bénévoles de vous avoir retrouvé en cette année 2021!

En effet, suite à la baisse des différentes restrictions liées au covid, nous avons pu organiser certaines de nos manifestations comme le Bal Populaire du 14 Juillet, ou encore le traditionnel Loto.

Deux manifestations réussies grâce à votre présence surtout !

Nous sommes d'ores et déjà prêt pour animer notre village en 2022 avec toutes nos habituelles manifestations et nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux.

Ce mot est l'occasion également de remercier Mr Jacques Delattre et le conseil municipal pour la subvention et le prêt de la salle des fêtes.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et nous vous disons à bientôt !

Mme Demeulemeester Roselyne.



Le loto organisé le samedi 13 novembre 2021, de nombreux sponsors, de très beaux lots gagnés et de nombreux joueurs ! Une belle réussite !

# L'Association d'Entraide Communale Elnoise : l'AECE

L'AECE a vu en 2021 l'élection de son nouveau bureau avec Stéphane Prudhomme comme Président, Martin Demeulemeester comme trésorier et Virginie Saint Martin comme secrétaire.

L'association a accueilli également de nouveaux bénévoles et garde son président d'honneur Jacques Delattre.

Tous les membres seront ravis en 2022 de venir en aide aux habitants du village dès qu'ils en feront la demande.

**Nous vous souhaitons de meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons celle-ci meilleures que les précédentes.**

Bénévoles

Entraide

Village

Solidarité

Communauté

Secours

Assistance

Besoins

Respect

Camaraderie

Protection

Partage



Volontaires

Renfort

Coopération

Appui



## Cercle d'échecs

Salle Jules Caron

Le Cercle d'Échecs a entamé sa treizième année, dont huit en tant qu' Association Loi 1901. Son effectif de 15 membres est assez stable mais les aléas sanitaires n'ont pas été favorables à son évolution.

Toutefois nous avons rouvert les portes depuis septembre et vu avec plaisir arriver, après l'Assemblée Générale, 3 débutants dont un jeune de 13 ans.

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus : nous vous rappelons que la formation est assurée et la cotisation annuelle très modique : 15€ pour les adultes et, depuis cette année, gratuité totale pour les jeunes jusqu'à 16 ans.

En 2022, si les conditions sanitaires le permettent, des séances d'initiation seront proposées à l'école communale en accord avec son directeur.

Pour tout renseignement : 03 21 39 93 48 ou 03 21 39 67 91 ou 03 21 11 27 40

et sur notre Blog : <https://club-d-echec-d-elines-15.websself.net/>



Nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition du local et sa participation au fonctionnement financier du Cercle.

Le Cercle d'Échecs souhaite à tous les Einois/Elnoises de bonnes fêtes de fin d'année 2021.

Au nom de tous nos adhérents, nous vous présentons nos meilleurs vœux de Santé et bonheur pour l'année nouvelle.

Le Président : Jean-Marie ODOARD

## Le club des anciens

**ENFIN LA REPRISE !!!**



Les activités du club arrêtées depuis le 4 mars 2020 reprenaient enfin le 20 juillet 2021.

Après un an et demi, les sourires s'affichaient sur tous les visages. Tous étaient heureux de se retrouver, ou même de rejoindre le club pour nos nouveaux adhérents.

L'assemblée générale s'est tenue le même jour avec les élections des membres du bureau comme suit :

Président :  
Jean-Pierre GERME

Vice-Président :  
Daniel NARED

Trésorière :  
Béatrice VENDEVILLE

Vice-Trésorière :  
Huguette DELAIRE

Secrétaire : Marie-Claude VERRON

Notre traditionnel repas automnal se tiendra le 23 novembre à la salle Ernest Azelart.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour l'octroi de la subvention et le prêt de la salle Jules Caron, sans lesquels nous ne pourrions fonctionner.

Nous donnons rendez-vous à tous les seniors chaque mardi à 14 h, les semaines impaires, pour les parties de cartes, scrabble etc... accompagnées d'un goûter, moyennant une cotisation annuelle de 15 €.

**Nous souhaitons une heureuse année 2022 à toutes les Elnoises et tous les Elnois !**

Le club des Anciens

Elnois, Elnoises,

Notre association compte 25 adhérents qui s'adonnent à leur plaisir le long des rives de l'Aa sur une longueur de 1,5 km. Nous rempoissonnons toutes les trois semaines entre 30 et 40 kilos de petites et grosses truites Fario et arc en ciel.

Chaque premier week-end de septembre, nous organisons notre Ball trap annuel. Passionnés de pêche et passionnés de chasse se retrouvent à cette occasion pour partager un moment convivial. Cette année, et malgré le contexte sanitaire compliqué, le soleil était au rendez-vous, la journée fut intense mais quel plaisir de vous y avoir vu !

Nous remercions particulièrement la municipalité, les sponsors et les bénévoles qui ont permis, comme toujours, le bon déroulement de cette journée qui a rencontré, une nouvelle fois, un véritable succès !

**Les pêcheurs de l'Aa vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022 !**

Jean-Marc BERNARD



Ball trap le 5 septembre 2021



## Le club de danse Elnes fait que danser

L'association a repris son activité en septembre 2021, après un arrêt de 1 an à cause de la situation sanitaire  
Nous avons été heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents et de retrouver nos danseurs ! Nous sommes  
actuellement une quarantaine, dès l'âge de 6 ans !

Nos répétitions se déroulent le mercredi après-midi pour les plus jeunes, et le lundi soir pour les adultes. Nous  
espérons pouvoir maintenir notre gala annuel le samedi 28 mai.

Notre équipe d'animateurs se compose de Mélanie, Noé, Alexia, Glwadys et Anne. Et en coulisse, il y a  
également Jessica et Sandra !

Heureuse année à vous !



## L'association Gym-Tonic

Après une saison 2020/2021 très réduite, à cause des différents confinements subis, nous avons hâte d'entamer cette nouvelle saison et c'est plein d'enthousiasme que nous avons enfin pu reprendre une activité normale en septembre 2021.

Quelle joie de pouvoir tous nous retrouver et transpirer ensemble à nouveau !!!

Le samedi 25 septembre dernier avait lieu, notre journée au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose", avec une randonnée pédestre et un repas à emporter : un succès avec environ 150 repas et plus de 250 marcheurs !

Merci à tous les bénévoles, les partenaires, la municipalité...

Merci à tous ceux qui nous ont permis de remettre un chèque de 2 100€ à la délégation des Hauts de France de l'association "Vaincre la Mucoviscidose", et plus précisément au centre de Dunkerque.



Nous remercions la municipalité pour la subvention accordée et le prêt gracieux de la salle.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année, pour les cours de Gym qui ont lieu :

- 1 séance le lundi à 14h30 à la salle des Fêtes d'Elnes
  - 2 séances le jeudi à 17h15 et 18h30 à la salle des fêtes de Wavrans sur l'Aa
- Chaleur, convivialité et sueur bien sûr... sont au rendez-vous !

**EXCELLENTE ANNÉE 2022 A TOUS!**



**Le javelot club elnois souhaite à la municipalité et à toutes les Elnois et Elnois une bonne et heureuse année 2022 !  
Que celle-ci vous apporte joie, santé et prospérité !**

L'année 2021 se termine, et le javelot a rouvert au mois d'août au vu des conditions sanitaire, il était impossible de rouvrir avant. Nous avons donc pu organiser un match amical avec nos amis du club de Fruges, le concours de la ducasse Saint-Martin et une nouveauté nous avons servi du vin chaud au marché de Noël . Voilà ce qui s'est passé en 2021 !!

Pour 2022, nous n'avons encore rien décidé au vu des conditions sanitaire de ce moment, normalement nous ferons le concours de la ducasse à la Pentecôte et le concours de la Saint-Martin, et d'autres manifestations seront choisies ultérieurement.

Le javelot club elnois compte à ce jour une vingtaine de joueurs, quelques nouveaux nous ont rejoint cette année.

Le javelot remercie Monsieur le maire et la municipalité de passer nous faire un petit bonjour de temps en temps et pour les coupes qu'ils nous ont offertes lors de nos manifestations.

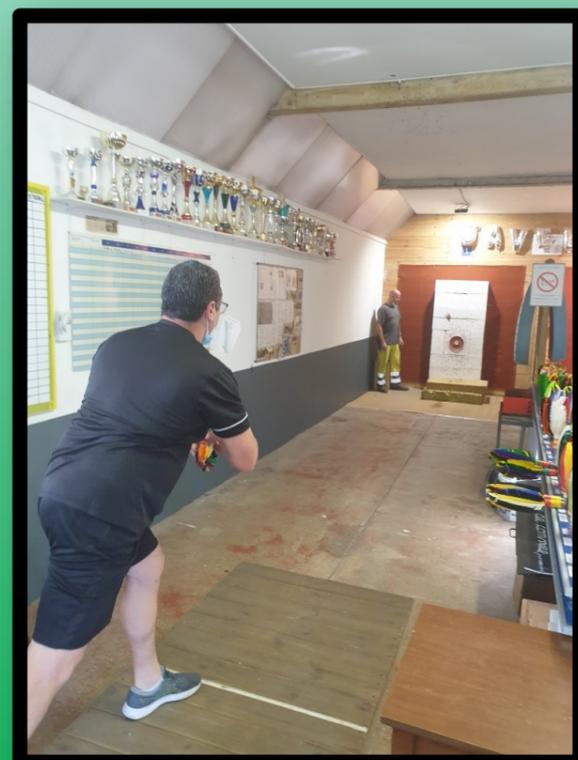
On remercie aussi Madame Bailly Betty pour le prêt du local et monsieur Prudhomme Stéphane et son épouse Corinne pour leur accueil lors de nos concours.

Le local du javelot club elnois est ouvert tous les mardi et vendredi de 18h à 20h30.

Le président : Éric Wilquin



Concours de javelot, week-end du 6 novembre 2021



« L'année 2021 se termine et malheureusement, elle ressemble à l'année précédente ; le virus est toujours là avec son lot de confinements, de mesures sanitaires, d'annulations d'activités, etc...

C'est donc très rapide pour moi de faire un bilan d'activités puisque 2021 a encore été une année « blanche ».

Les photos jointes rappelleront à beaucoup de très bons souvenirs et notamment des sorties sans aucune contrainte.

2022 se profile et chacun se met à espérer en des jours meilleurs...

**Je forme donc des souhaits de bonne santé surtout et de meilleur moral pour 2022 à tous les Elnois et Elnaises.**

André MARCOTTE,

Président du club cyclo d'ELNES



Les bénévoles de l'association ont eu la joie de se retrouver au mois d'août pour reprendre les journées de tri le premier jeudi de chaque mois.

Cette année les bénévoles ont récolté 3 128kg de bouchons qui ont été dirigés vers notre point de stockage à Neuf Berquin. Ces bouchons sont ensuite transportés et recyclés par la société Sulo France producteur mondial de mobilier urbain. La vente de ces bouchons permet à l'association " Les bouchons d'amour " de financer l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui nous acceptons tous les bouchons plastifiés (boisson, alimentation, hygiène et entretien) sans étiquette ni élastomère.

En mars 2021 un concours de collecte de bouchons a été organisé dans les différentes classes de l'école Henri Matisse d'Elnes. Cette collecte a permis de récolter 840kg de bouchons en 3 mois ! Le concours a été renouvelé en début d'année scolaire. Merci aux parents, aux enfants et aux enseignants qui s'investissent dans cette action.

Merci aux enfants de l'ASLH de Racquinghem ainsi qu'au CMJ et au conseil municipal d'Eperlecques pour leur récolte de bouchons au profit de notre association.

Merci à monsieur le maire et au conseil municipal pour la subvention, le prêt de la salle de tri et du local.

Merci à monsieur Maurice Vasseur pour le transport des bouchons.

Merci à toutes les personnes qui collectent les bouchons.

Et enfin merci aux bénévoles pour leur dévouement dans l'association.

**Les bénévoles et les membres du bureau vous présentent leurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année !**

Les membres du bureau



## LES DÉGLINGOS tous solidaires

# 2022 ✌️

Une nouvelle année, de nouveaux espoirs, de nouvelles résolutions, de nouveaux défis, et nos nouveaux chaleureux souhaits pour vous... Nous vous souhaitons une bonne année **2022** prometteuse et enrichissante ! Adieu **2021**, bonjour **2022**. Décidons ensemble d'être heureux pour cette nouvelle année.

Malgré une année **2021** bercée par l'incertitude sanitaire qui perdure, nous avons pu mener quelques actions, telles la Tombol'Art qui permettait de remporter une toile peinte par l'artiste Hugues Panec, ou encore l'opération « un panier pour Noël », avec des paniers garnis de produits régionaux offerts par nos partenaires locaux. Le week-end théâtre n'a malheureusement pas pu se tenir comme à son habitude, du fait de la crise COVID, qui n'a de cesse de compliquer la tâche du monde associatif.

Or, l'arrivée du Pass sanitaire aura tout de même permis de voir le retour de notre Marche gourmande au mois d'août dernier où **776** marcheurs étaient au rendez-vous !



Votre soutien et votre présence lors de nos manifestations nous ont permis cette année encore d'avoir la chance de croiser des personnes extra'ordinaires : les sourires de Clément, Raphaël et Thaïs, nous rappellent à chaque instant que la vie est belle et qu'elle vaut la peine d'être vécue.

Pour toutes ces familles aidées et tous ces sourires reçus, nous vous remercions profondément. Ensemble continuons d'avancer et pour cela, nous sommes heureux de vous annoncer le retour du théâtre les week-ends des 12/13 Février et 29/30 Octobre 2022. Aussi, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la 3ème édition de notre Marche gourmande des coteaux calcaires qui se tiendra le 21 Mai 2022.

Amitiés déglinguées,



# Le Centre Communal d'Action Sociale : CCAS

Nombreuses ont été les  
actions du CCAS en 2021 !



Attribution d'une bourse  
communale à tous les  
étudiant(e)s elnois(e)s,  
rentrée 2021



Spectacle au Cabaret de Licques et  
visite de l'Escargotière à Saint-  
Martin Choquel pour les aînés,  
octobre 2021



Moment de solidarité et de partage  
le 1er mai 2021. En plein confine-  
ment, le CCAS et la municipalité ont  
rendu visite à chaque aîné du village.



L'archine des anciens,  
septembre 2021

C'est à la fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale que remonte l'origine des indignations de la FNATH. Prenant exemple sur les mutilés de 14-18, les mutilés du travail s'organisent alors pour une meilleure indemnisation. Devenue rapidement force de proposition auprès des pouvoirs publics, la FNATH s'engage depuis sur tous les « fronts » pour les victimes des accidents du travail et de la vie

*« Ceux qui étaient tombés pour une œuvre de mort, la guerre, avaient droit à la reconnaissance de la Nation; ceux qui étaient tombés pour une œuvre vie, le travail, n'avaient droit à rien. »*

**Baptiste Marcet**, fondateur du mouvement.

La FNMIT avait pris l'habitude d'emmener les victimes de mutilations les plus spectaculaires à la Chambre des députés. L'effet produit sur le président Poincaré permit le vote de la loi de majoration des indemnisations de 1929

En 1939, 40 ans, après la loi 1898 sur l'indemnisation des victimes du travail, l'association obtient une forte **revalorisation** des rentes et en 1946 une **nouvelle avancée sociale** : la **réparation des accidents du travail** est intégrée au régime de la sécurité sociale, tandis que la gestion du risque professionnel est retirée aux compagnies d'assurance.

En 1954, après 2 ans de combat, la Fédération arrache la loi instituant la **revalorisation annuelle des rentes**, évitant que la victime du travail et sa famille ne se retrouvent avec un montant de pension misérable quelques années après l'accident, du fait de l'inflation. Cette loi bénéficie aujourd'hui encore à des millions de personnes. **Une des grandes victoires de la FNATH.**

Par la suite, la FNATH a marqué de son empreinte bon nombre de lois : celle instituant le droit au **reclassement professionnel des travailleurs handicapés** (1957), la loi d'orientation de 1975 sur les personnes handicapées, la loi sur l'indemnisation des **victimes de la route** (1985), l'**interdiction de l'amiante** (1996) ou bien la loi pour l'**égalité des droits et des chances**, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (2005).

La FNATH est reconnue d'utilité publique. Elle s'investit dans le combat pour l'indemnisation intégrale des victimes du travail comme pour les autres drames et accidents sanitaires survenus en France : *AZF, éthers de glycol, essais nucléaires, sur-irradiés de Ranguel, victimes des médicaments (Médiator, Distilbène), attentats qui ont endeuillé notre pays.*

Aujourd'hui, comme chaque année la FNATH se mobilise dans le cadre des **lois de finances et de financement de la sécurité sociale**, et pour améliorer d'autres projets de loi et de décrets : stationnement gratuit pour les personnes handicapées, meilleure prise en compte de la **pénibilité au travail**, dépassements d'honoraires mieux encadrés et plus généralement droits renforcés pour les malades, définition de plusieurs plans santé-travail, **accessibilité** des établissements recevant du public, amélioration de la majoration tierce personne, **ressources** des personnes malades et handicapées.

B MULET	6 rue du bois d'Elnes	62380 ELNES	portable : 06 84 37 83 02
G COLIN	31 route de Nielles	62380 LUMBRES	portable : 06 04 00.11.91



# Quelques projets réalisés en 2021



Création du parking de  
l'école et de l'Eglise



Fresque à l'entrée du  
village réalisée par  
l'association Art Groupe,  
phase 1 - Street art



Mise en état de la liaison  
douce reliant Lumbres à  
Remilly-Wirquin



Entretien des berges de  
l'Aa par le SMAGEA

Changement de tous les points  
lumineux en éclairage Led



Raccordement à la fibre

# Les projets à venir en 2022



Remise en état du local  
des associations



Enrobé du parking derrière la  
bibliothèque, financé par le CCAS



Sécurisation de la départementale,  
rues Bernard Chochoy et Jules  
Caron



Installation de cavurne au cimetière et  
extension du colombarium



Nouveau site internet  
Création QR Code pour accès



Fresque de l'école Henri Matisse

## Février

**Samedi 26/02**

Karaoké organisé par  
le Comité des fêtes

## Mars

**Samedi 12/03**

Loto de l'école Henri  
Matisse organisé par  
l'Aa

## Avril

**Samedi 09/04**

Concours de belote  
organisé par le Comité  
des fêtes

**Lundi 18/04**

Plantation des arbres de  
naissance et chasse aux  
œufs organisés par le  
Comité des fêtes

**Dimanche 24/04**

Banquet organisé par le  
CCAS

## Mai

**Dimanche 08/05**

Médaille du travail

**Samedi 21/05 et  
dimanche 22/05**

Marche gourmande  
organisée par les  
Déglingos

**Jeudi 26/05**

Concours de pétanque  
organisé par le Comité  
des fêtes

**Samedi 28/05**

Gala de danse d'Elnes  
ne fait que danser

## Juin

**Samedi 04/06**

Repas et spectacle  
organisés par le Comité  
des fêtes

**Dimanche 05/06**

Ducasse, brocante et bal  
populaire

**Samedi 18/06 et  
dimanche 19/06**

Kermesse de l'école

**Samedi 25/06**

Fête de la musique  
organisée par le Comité  
des fêtes



**La situation sanitaire peut  
perturber les différentes  
manifestations prévues**

## Juillet

**Mercredi 13/07**  
Bal populaire et feu d'artifice organisés par le Comité des fêtes

**Jeudi 14/07**  
Cérémonie, verre de l'amitié offert par la Municipalité et jeux organisés par le Comité des fêtes

## Août

**Dimanche 21/08**  
InterVillages à Wavrans-sur-l'Aa

## Septembre

**Dimanche 04/09**  
Ball-trap organisé par les Pêcheurs de l'Aa

**Dimanche 11/09**  
Randonnée des Coteaux-Calcaires organisée par le club de cyclo

**Samedi 24/09**  
Goûter des Aînés

## Octobre

**Samedi 29/10 et dimanche 30/10**  
Week-end théâtre organisé par les Déglingos

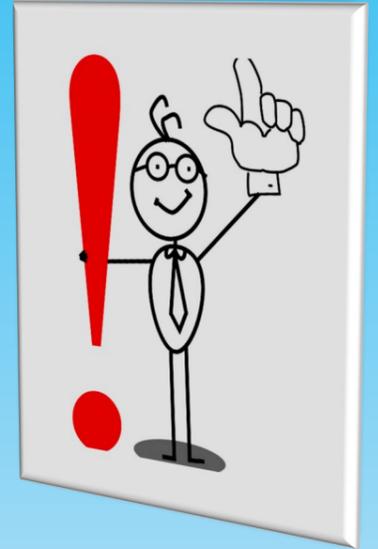
## Novembre

**Samedi 05/11**  
Repas de l'AECE

**Vendredi 11/11**  
Cérémonie et remise des prix pour les maisons et balcons fleuris

**Samedi 12/11**  
Loto organisé par le Comité des fêtes

**Dimanche 27/11**  
Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes



**La situation sanitaire peut perturber les différentes manifestations prévues**

## Décembre

**Samedi 03/12**  
Repas de la Saint-Éloi organisé par le café du centre

**Dimanche 11/12**  
Gala de Noël d'Elnes ne fait que danser

**Vendredi 16/12**  
Arbre de Noël de l'école Henri Matisse

**Samedi 17/12**  
Arbre de Noël de la Mam

**Samedi 31/12**  
Réveillon du Nouvel an organisé par le Comité des fêtes

# La communauté de communes du pays de Lumbres : CCPL

## La Mobilité, compétence de votre Communauté de Communes depuis février 2021

Consciente des enjeux liés à la ruralité et aux changements climatiques, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'engage depuis plusieurs années dans des actions de mobilité. En 2021, la collectivité a renforcé les dispositifs en faveur d'une mobilité plus durable et opté pour la prise de compétence mobilité permise par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019 pour les communautés de communes. Cette prise de compétence a été votée en conseil communautaire par les élus de la CCPL le jeudi 18 février 2021. Elle s'inscrit en complémentarité avec les services assurés par la Région sur la mobilité (transport collectif, ferroviaire).

### Investissements Mobilité 2021 :

**Début de la mise en œuvre du schéma de liaison douce :** la liaison douce Lumbres-Remilly-Wirquin passant par Elnes et Wavrans-sur-l'Aa, d'une distance de 5,5Km, et labellisée Voie Verte, permet désormais de relier les communes aisément et en toute sécurité. Il s'agit d'un sentier tout public destiné aux piétons, cyclistes et cavaliers, et interdit aux engins motorisés, la collectivité y sera vigilante avec la pose de caméras de surveillance et des rondes régulières des gendarmes pour stopper d'éventuels contrevenants. Pour rappel, des panneaux de signalisation ont été apposés le long de la liaison douce afin d'expliquer les règles de bonne conduite et dans un souci de cohabitation entre les différents modes de déplacements autorisés. A ce titre, une voie de circulation est consacrée aux cavaliers, une autre aux piétons et enfin une dernière aux cyclistes. Pour rappel, les chiens doivent être tenus en laisse. A terme, ce sont 70Km de pistes cyclables sécurisées qui doivent mailler le territoire pour les déplacements du quotidien : achats, école, travail...

### Station de Mobilité : les travaux ont démarré !

En 2022, le territoire va compter 7 stations d'autopartage électrique et de vélos à assistance électrique en libre-service à Escœuilles, Seninghem, Lumbres, Wavrans-sur-l'Aa, Bonningues-les-Ardres, Zudausques, Nielles-lès-Bléquin. Objectifs ? Proposer des alternatives sobres et efficaces à la voiture individuelle en cohérence avec les objectifs du Plan Climat. Rendez-vous au printemps prochain pour tester ce nouveau service mobilité en Pays de Lumbres qui permettra aux habitants d'avoir accès à un véhicule motorisé et de se déplacer facilement et à moindre coût.

### NOUVEAU en Pays de Lumbres : le Transport Solidaire.

Une aide aux déplacements PAR les habitants du Pays de Lumbres POUR les habitants du Pays de Lumbres. Un service disponible sur et pour les 36 communes du territoire ainsi que la commune de Bainghen qui entre dans le cadre de la politique volontariste en matière de mobilités inclusives et solidaires de la CCPL, animé et géré par Familles Rurales Surques et environs en partenariat avec la collectivité. Ce service s'adresse à toute personne habitante du Pays de Lumbres qui éprouve ponctuellement ou de manière régulière des difficultés à se déplacer : retraité, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi, salariés, en incapacité physique de se déplacer ou sans moyen de locomotion disposant de faibles revenus. Le Réseau de conducteurs bénévoles est composé d'habitants du Pays de Lumbres souhaitant consacrer de leur temps à ce service et ayant un véhicule pour transporter les adhérents en demandes. Il suffit, pour devenir conducteur bénévole, de signer une charte d'engagement et de respecter une charte de bonne conduite. Le conducteur bénévole est ensuite sollicité en fonction de ses disponibilités et défrayé à la hauteur du kilomètre parcouru. Le service compte 10 conducteurs bénévoles et 50 bénéficiaires. Le premier trajet a eu lieu le 10 mai 2021 et depuis, 326 trajets ont été réalisés au total, soit 4680 km.

Plus d'infos ? Contactez Familles rurales Surques et environs au 07 49 84 09 50 ou [transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org](mailto:transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org)



PAYS DE  
LUMBRES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

## La communauté de communes du pays de Lumbres : CCPL

### Les travaux de la Maison de santé démarrent

La réhabilitation de la friche commerciale ex Carrefour Contact, avenue B. Chochoy à Lumbres, a démarré : après la préparation du chantier en septembre 2021, les travaux ont commencé début octobre pour une durée estimée à onze mois. L'offre de soins de premier recours est fortement déficitaire sur le territoire de la CCPL : moins de 4 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2020 contre 8,5 en Pays de Saint-Omer et 10,8 sur le périmètre Nord et Pas-de-Calais. Le déficit s'accroît d'années en années (densité de près de 5 médecins généralistes pour 10000 hab. en 2017) et plus marqué sur l'ouest de la CCPL. A l'inverse, le territoire enregistre une forte augmentation de sa population : +19% entre 1999 et 2017 (+3 872 hab.) De ces constats, et en coordination avec les professionnels de santé, les réflexions d'une Maison de santé pluri professionnelle intercommunale ont été initiées dès 2020, constituant une opération prioritaire pour le territoire. Cette maison de santé, labellisée par l'Agence Régionale de Santé le 30 septembre dernier, regroupera 5 cabinets médecins généralistes, 1 cabinet infirmiers, 4 cabinets spécialistes (psy/sophro, pédicure/podologue, ostéopathe, diététicienne), 1 salle de réunion, 1 cuisine thérapeutique, sur 500 m<sup>2</sup> environ. **Coût total des travaux** : 1,4 millions d'euros + études et acquisition du site / 67% de financement : Région, Département, Etat, Ademe.

### Le Réseau PLUME vous ouvre ses rayonnages !

PLUME est le Réseau de lecture publique du Pays de Lumbres, accessible gratuitement et à destination de tous ! Ce sont ainsi 12 médiathèques qui sont en réseau sur le territoire dans les communes d'Acquin-Westbécourt, Alquines, Dohem, Elnes, Escœuilles, Esquerdes, Lumbres, Nielles-les-Bléquin, Pihem, Ouve-Wirquin, Wavrans-sur-l'Aa et Zudausques.

**Pour s'abonner**, c'est simple, gratuit, et à durée illimitée ! Il suffit de se rendre dans n'importe quelle médiathèque du Réseau : les bénévoles réaliseront sur place votre carte : gratuite, utilisable immédiatement, et à validité permanente, nul besoin de la renouveler chaque année. Vous souhaitez gagner du temps pour réaliser votre carte d'abonné ? Vous pouvez déjà imprimer votre pré-demande sur le site internet PLUME [www.plumemediatheques.fr](http://www.plumemediatheques.fr) **Pour plus d'infos, contactez la coordinatrice CCPL du Réseau PLUME, SARAH CARVALHO : 03 21 12 94 93/ [plume@ccplumbres.fr](mailto:plume@ccplumbres.fr)**

### Vous avez des travaux ? Nos instructeurs droits des sols se tiennent à votre disposition !

Vous envisagez des travaux sur votre habitation (toiture, façade, extension...) ou en extérieur (clôtures, abris...) ? Ces travaux nécessitent des démarches et demandes d'autorisation avant de vous lancer ?

Avant tout projet, il est important de vous renseigner sur les règles et procédures applicables en matière d'urbanisme, car celles-ci varient selon la zone dans laquelle vous vous situez, la nature et l'étendue des travaux.

Aussi, pour répondre à vos attentes, des instructeurs se tiennent à votre disposition à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres au 03 21 12 94 94 ou par mail : [ads@ccplumbres.fr](mailto:ads@ccplumbres.fr)

Si l'instruction des autorisations d'urbanisme est effectuée à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, la mairie reste le guichet unique pour le dépôt de vos dossiers et votre interlocuteur privilégié.

Pour vous accompagner dans vos projets, vous pourrez trouver des informations utiles dans le Cahier de recommandations architecturales et paysagères téléchargeable sur le site internet de la CCPL : [cc-paysdelumbres.fr](http://cc-paysdelumbres.fr)

Pour connaître le zonage applicable à votre parcelle ainsi que pour consulter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal vous pouvez consulter en ligne :

Le site du Géoportail de l'urbanisme : [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Le site de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres : [cc-paysdelumbres.fr/Le-Territoire/Plan-Local-d-Urbanisme-Intercommunal/PLUI-approuve-le-30-septembre-2019](http://cc-paysdelumbres.fr/Le-Territoire/Plan-Local-d-Urbanisme-Intercommunal/PLUI-approuve-le-30-septembre-2019)

### Renouvellement du conseil de développement : Appel à citoyens

Le Conseil de développement (CODEV) qui intervient sur le périmètre du Pôle Métropolitain Audomarois (PMA) est actuellement en cours de renouvellement. Dans ce cadre, il recrute des candidats, citoyens du territoire. Lieu de dialogue et de propositions citoyennes, le CODEV est composé de membres bénévoles impliqués dans la vie locale, et aborde des thématiques reflétant une attente de la population : aménagement durable et coopération urbain/rural, développement économique, tourisme, attractivité du territoire, organisation des déplacements, environnement, cadre de vie... Vous souhaitez vous impliquer localement sur des thématiques qui vous intéressent ? Vous pouvez candidater jusqu'au 31 décembre 2021 auprès de [julie-velay@aud-stomer.fr](mailto:julie-velay@aud-stomer.fr). Plus d'infos au 03 21 38 01 62.

**Adresse :** 7, ZAL des Rahauts 62 380 LUMBRES

**Tél :** 03.21.39.62.14

**Mail :** sidealf@orange.fr.

**Site web :** www.sidealf.fr

**Horaires d'ouverture au public :** du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00

Les principaux investissements en 2021 ont été les suivants :

**L'Assainissement collectif avec :**

- la création d'un réseau d'assainissement rue d'en bas et résidence de l'Aa à Setques (900m) et 2 postes de refoulement,
- la création d'un réseau d'assainissement rue Bernard Chochoy et rue de l'Hermitage à Esquerdes (800m) et 1 poste de refoulement,
- le remplacement des tubes et membranes d'oxygénation du bassin d'aération à la Station d'épuration du Marais de Lumbres,
- la réalisation de 10 boîtes de branchement dans le cadre de viabilisation de terrain,
- la réhabilitation de l'alternance des bassins à la station d'épuration de Journy.

**L'eau potable :**

- le remplacement de la conduite d'eau potable et remplacement des branchements plomb rue de Renty à Fauquembergues,
- la mise en service du nouveau réservoir de Pihem (Hameau de Bientques),
- le remplacement d'une conduite d'eau potable et des branchements rue d'Esquerdes sur la commune de Pihem,
- le remplacement d'une conduite d'eau potable et des branchements rue du Vert Sifflet sur la commune de Wismes,
- la rénovation du réservoir du calvaire sur la commune de Saint Martin d'Hardinghem,
- le remplacement de Charlatte (anti-bélier) sur divers sites : surpresseur de Bayenghem les Seninghem, surpresseur de Thiembronne, surpresseur de Happes, surpresseur de Renty,
- le remplacement de 19 vannes de sectorisation sur la commune de Cléty,
- le remplacement de 550 compteurs sur diverses communes du SIDEALF.

Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2021 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel : Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an. En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.

En ce qui concerne l'Assainissement Non Collectif : Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2021 au contrôle des habitations mises en vente (diagnostic assainissement).

**RAPPEL :** Le SIDEALF vous rappelle que depuis le début de l'année 2020, une large gamme de moyens de paiement est mise à votre disposition pour le règlement de vos factures: -Paiement en ligne directement sur notre site internet. -Virement bancaire -Prélèvement mensuel ou à échéance -Chèques - Paiement par carte bancaire sur place -Paiement en numéraire

Désormais, vous pouvez effectuer toutes vos démarches et avoir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du SIDEALF par le biais de notre site internet : [www.sidealf.fr](http://www.sidealf.fr)

Le service administratif est à votre disposition pour toute demande de renseignements. Un service d'astreinte technique peut être joint tous les jours 24h/24h en cas d'urgence uniquement au 06.88.06.63.45.

**Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2022.**

Bertrand PRUVOST Président du SIDEALF

## • La rivière dégrade mes berges et je perds du terrain, qu'est-ce que je peux faire ?



Des berges plantées sont plus stables. Toutefois, quand les racines ne suffisent pas, vous pouvez juger nécessaire de protéger votre bien.

Attention, la mise en œuvre de protections de berge est encadrée par le Code de l'environnement. Pour cela aussi, les techniciens du SmageAa sont là pour vous conseiller.

## • Qui piège les rats musqués ?

C'est le propriétaire / gestionnaire des terrains qui doit prévoir la destruction des espèces exotiques envahissantes sur son terrain. Il peut se rapprocher du Groupement de défense contre les organismes nuisibles (GDON) local ou d'un piégeur pour effectuer cette opération (renseignements en mairie ou auprès des techniciens du SmageAa).



## • Est-ce que je peux pêcher ?



Après vous être acquitté du timbre de pêche départemental auprès des dépositaires de cartes de pêche ou de la Fédération de pêche, vous avez le droit de pêcher sur votre propriété.

## • Est-ce que je peux utiliser l'eau de la rivière ?

L'utilisation limitée de l'eau à des fins personnelles est autorisée, sauf préconisation contraire de la Préfecture (arrêté sécheresse).



L'abreuvement des bêtes est autorisé de préférence via un système d'abreuvoir afin de limiter les dégradations de berges.

## • À quelle période faire les travaux ?

Les périodes les plus favorables dépendent du type de travail à effectuer et s'adaptent à la vie aquatique.



- > Fauche des berges : de juin à septembre
- > Taille (faucardage) des plantes aquatiques : de juin à août
- > Taille des arbres et arbustes : d'octobre à mars
- > Curage : d'août à octobre
- > Piégeage des rats musqués : toute l'année et plus favorablement en octobre, novembre, février, mars et avril

**Pour protéger la vie aquatique, évitez de marcher dans le cours d'eau de janvier à juin.**

Article L215-14 du Code de l'Environnement

*[...] le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.*

L'équipe du SmageAa vient en assistance des riverains pour l'entretien des 110 km de cours d'eau de l'Aa et de ses affluents en amont de Saint-Omer.

Pour un renseignement, un conseil, vous pouvez nous contacter au SmageAa.



Maison du Papier  
15, rue Bernard Chochoy  
62380 Esquerdes  
tél. 03 21 88 98 82  
smageaa@smageaa.fr  
www.smageaa.fr

## MES QUESTIONS AU BORD DE L'EAU

### L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES



Depuis 1998, l'équipe rivière assiste les riverains pour entretenir les cours d'eau en amont de Saint-Omer.

Quelques questions peuvent encore se poser :

## • À qui appartient la rivière ?

Le propriétaire riverain est propriétaire de la berge et de la moitié du lit. C'est vrai sur l'Aa et ses affluents entre Bourthes (la source) et Saint-Omer.

L'eau, elle, n'appartient pas au riverain. Elle fait partie du patrimoine commun de la Nation.

## • Qui doit entretenir ?

C'est le riverain qui est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau. C'est même une obligation.

Sur l'Aa et ses affluents, le riverain peut toujours assurer l'entretien, même si la collectivité a décidé de créer une équipe technique (celle du SmageAa) qui vient « en assistance ».

Les déchets, issus de cet entretien, appartiennent au propriétaire ou à son exploitant.

## • Pourquoi entretenir ?

L'entretien est destiné à maintenir le cours d'eau et ses berges « en état ». Le cours d'eau doit ainsi conserver sa vocation écologique, de milieu naturel, et sa vocation hydraulique, de circulation de l'eau.



## • En quoi consiste l'entretien ?

L'entretien est différent selon que l'on se situe en ville où il faut favoriser l'écoulement, ou au milieu des pâtures où l'on peut privilégier une gestion très écologique.

Selon les endroits, il peut s'agir de : tailler la végétation des berges, retirer les déchets, retirer ce qui peut créer des obstacles, retirer les dépôts de sables et graviers (atterrissements), détruire les espèces exotiques envahissantes...

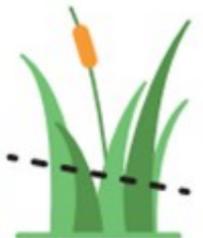
## • Qui nettoie les vannages ?

C'est au propriétaire / gestionnaire du vannage de nettoyer ses vannes. L'équipe du SmageAa peut lui apporter une assistance.

## • La végétation me gêne, est-ce que je peux la tailler ?

Si vous êtes propriétaire du terrain où se trouve la végétation, vous avez la possibilité de la tailler.

Les déchets de taille doivent être évacués en compostière ou déchetterie. Ces déchets, comme les tontes de pelouse ne doivent pas être déposés au bord du cours d'eau.



En outre, le traitement chimique des berges est strictement interdit.

## • Un îlot se crée devant chez moi, est-ce que je peux le curer ?

La pente de l'Aa permet aux limons, sables et graviers de circuler naturellement. Toutefois, des îlots se forment par endroit. Le SmageAa intervient sur ceux qui sont problématiques.

Comme pour la taille, le propriétaire peut retirer lui-même un dépôt récent.

Attention, il y a quelques règles à respecter : bien choisir sa période d'intervention ; laisser les matériaux retirés dans le cours d'eau, par exemple en les replaquant à la base des berges.

Avant les travaux, renseignez-vous auprès des techniciens du SmageAa qui sont là pour vous conseiller.



# *Heureuse année 2022 à Elnes !*



Retrouvez dès maintenant notre nouveau site  
Internet sur [www.elnes.fr](http://www.elnes.fr)  
Ou en flashant notre QR Code

